



# PASSERELLE

Des nouvelles de Saint-Michel | N° 5 - DÉC. 2017

**M<sup>i</sup> SAINT MICHEL**  
École - Collège - Lycée

ÉDITO

**Vous l'avez peut-être remarqué : le nom de ce journal, que nous avons créé il y a maintenant deux ans, a changé...**

Nous l'avons alors baptisé « *Journal des travaux et des innovations* ». Ainsi, nous souhaitons vous informer et vous associer aux grands travaux qui ont duré deux années et qui ont permis, vous le savez, d'accueillir mieux encore les jeunes qui nous sont confiés.

**Aujourd'hui, cette phase de travaux d'envergure est achevée... pour le moment !**

Ce journal veut donc être aujourd'hui une passerelle : entre les familles et les équipes, entre l'établissement et les anciens, entre Saint-Michel et tous ceux qui soutiennent notre école.

**Ce journal est un lien, un fil solide qui nous relie les uns aux autres. Ce journal vous informe, vous rend compte, vous partage petits et grands projets : ce journal est pour vous !**

Nous vous souhaitons un très joyeux Noël, à chacun d'entre vous et à vos familles.

*Père Bruno Lecoin, osfs,*  
Directeur

*Christian Berta,*  
Président de l'AAESL

## >> Rencontre : accueillir chacun



Agnès Fouché

Le dispositif ULIS – unités localisées pour l'inclusion scolaire – soutient et facilite la scolarisation des élèves atteints d'autisme. Mis en place à Saint-Michel depuis 2011, ce programme est un vrai enjeu sociétal. Agnès Fouché, professeure et coordinatrice du dispositif « ULIS TSA » nous présente son fonctionnement.

### En quoi consiste le dispositif ULIS ?

Avant tout, il est important de définir ce qu'est un trouble du spectre autistique (TSA) : il s'agit d'un problème de communication et d'interaction sociale. Notre projet, à Saint-Michel, s'adresse à tous les élèves atteints de TSA. Certains sont en précocité intellectuelle, d'autres vont avoir des troubles cognitifs.

Le dispositif existe pour l'école primaire de 6 à 11 ans. L'élève est inscrit dans sa classe, en cohérence avec son âge. Son emploi du temps est aménagé, en fonction de ce qu'il peut suivre en groupe, et ses besoins en temps d'apprentissage scolaire adaptés. Il n'y a pas un emploi du temps qui est le même entre élève : c'est du vrai sur-mesure !

### Quels bénéfices avez-vous pu identifier pour les enfants ?

Je suis convaincue du bénéfice pour tous les élèves de l'établissement, pas seulement ceux concernés directement par le dispositif. C'est l'apprentissage d'une vision de la société, d'une grande tolérance... Nous sommes tous différents, et nous avons tous notre place à l'école !

Pour ces enfants, être avec leurs camarades est fondamental. Nous sommes revenus des structures spécialisées, qui regroupaient par le passé ces enfants et pouvaient les exclure du reste des élèves. Aujourd'hui l'école met en place des compensations, des moyens supplémentaires, pour que tous puissent « vivre » l'école.



Les élèves dans le dispositif ULIS



Pour avoir travaillé avec toutes formes d'handicap, l'autisme est douloureux au quotidien. Il malmène les familles et les isole. Chaque petit progrès est dès lors une vraie victoire. Parfois les enfants avancent à petits pas, mais chacun de ces pas est une grande joie et un grand événement.

### Quelles sont les spécificités au niveau des infrastructures et du matériel ?

Le dispositif ULIS repose sur des aides pédagogiques. On utilise des supports personnalisés, qui sollicitent le visuel pour favoriser la compréhension. La manipulation a également une place importante, qui s'effectue avec du matériel type Montessori.

Nous aimerions équiper tous les élèves d'une tablette numérique. Ce sont des outils d'apprentissage qui soutiennent la motivation. C'est une vraie plus-value.



>> Aidez les enfants atteints de troubles du spectre autistique à mieux vivre l'école !

Coût pour 15 tablettes numériques : 7 000 €

soit 35 personnes

qui donnent 200 €

68 € après déduction fiscale

### >> Le saviez-vous ?



9 000

c'est le nombre de passages quotidiens sur la passerelle de Saint-Michel soit 189 km par jour !



5 300

c'est le nombre de repas servis par semaine chaque midi.

**Le dispositif ULIS devrait être étendu au collège. À ce niveau de formation, y a-t-il d'autres particularités concernant l'apprentissage ?**

À l'issue de l'école primaire, il peut y avoir des orientations parfois douloureuses. Nous travaillons aujourd'hui pour une continuité du dispositif au collège. Ce qui va être plus complexe, pour certains profils d'élèves, c'est l'écart qui se creuse entre le niveau d'acquisition et les attentes du collège.

Les aménagements à effectuer sont encore plus importants. Il y a également des problématiques nouvelles à prendre en compte, avec l'adolescence. L'autisme est une difficulté de la relation, or au collège, la relation prend une place prépondérante.





L'imposition des mains



L'Eucharistie

## >> Clin d'œil

Olivier Fléau, membre de la communauté des Oblats de Saint-François de Sales et ancien élève de Saint-Michel, a été ordonné prêtre par Monseigneur Yves Boivineau, évêque d'Annecy, le 30 septembre dernier.

L'église Sainte-Bernadette était bien remplie pour ce grand moment de joie !

## >> À chacun son talent

### >> Tous en scène !

Terreaux fertiles à l'épanouissement, Saint-Michel met en place des ateliers autour de la représentation scénique.

Encadrée par une intervenante extérieure et le Préfet, l'activité « théâtre », obligatoire en 6<sup>e</sup>, se déroule sur quatre mois et se clôture par une représentation donnée par les élèves. En 5<sup>e</sup>, cet atelier, bien qu'optionnel, reste fortement suivi !

Les 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> volontaires et leur Préfet créent chaque année un projet artistique. Ce sont ainsi 70 élèves qui se réunissent chaque semaine, par atelier



Les élèves répètent avec attention

(théâtre, chant, danse et décor), pour aboutir à un spectacle joué devant un public nombreux.

Pour 2017/2018, les 1<sup>res</sup> S et ES organisent, à travers différents savoir-faire (musique, chant, théâtre, danse et costume-décor), la comédie musicale du Roi Lion ! Les 1<sup>res</sup> STI2D montent quant à eux la pièce de théâtre « Le Tartuffe » de Molière et les 1<sup>res</sup> L s'initient à l'expression gestuelle.

> **Coût annuel de ce projet pédagogique (intervenant, technique, costumes...) : 10 000 €**  
soit 100 personnes qui donnent 100 € (34 € après déduction fiscale)

## >> S'ouvrir au monde



Au Parlement européen

### >> Strasbourg : fenêtre sur l'Union européenne

« Trois jours pour comprendre l'Europe et son histoire » : portés par cette thématique, les 1<sup>res</sup> ES ont effectué leur voyage pédagogique à Strasbourg, en octobre. Un programme riche, pour permettre aux jeunes générations de faire le lien entre les événements du passé et le rôle de l'Union européenne aujourd'hui.

Les élèves ont pu découvrir la capitale européenne à pied, mais également sous l'angle plus insolite du « batorama » sur le Rhin. La solennité était présente lors des visites de lieux chargés d'Histoire tels que le mémorial d'Alsace-Moselle et l'ancien camp de concentration Struthof à Natwiller. Point d'orgue du séjour : l'après-midi au Parlement européen, où fut donnée la conférence « les politiques économiques et monétaires de l'Union européenne monétaire ».



Le NUSAB



### >> Au cœur de la diplomatie

Depuis plusieurs années, le lycée Saint-Michel participe au NUSAB (Nations Unies Simulation Annecy Berthollet), une simulation de conférence des Nations-Unies qui réunit cinq lycées d'Annecy et des environs.

Son objectif : réaliser des débats les plus semblables possibles à ceux qui se tiennent dans les instances de l'ONU, à travers des conférences pilotées et gérées par des élèves responsables. Le thème 2017 portait sur les crises migratoires. L'exercice, aux antipodes d'un cours classique, offre 48 heures durant, une fenêtre sur le monde diplomatique.

## >> Déductions fiscales : dernière ligne droite !



Si vous êtes imposable, il ne reste plus que quelques jours en 2017 pour soutenir Saint-Michel et bénéficier d'une déduction fiscale sur vos impôts (66 % du montant du don pour l'impôt sur le revenu et 60 % du montant du don pour l'impôt sur les sociétés).

### Impôt sur le revenu

Si vous donnez	Vous déduisez de votre impôt	Cela vous coûtera réellement
50 €	33 €	17 €
100 €	66 €	34 €
220 €	145,20 €	74,80 €

## >> Don en ligne



Vous pouvez donner en ligne pour soutenir Saint-Michel :

[www.st-michel.fr/don-en-ligne](http://www.st-michel.fr/don-en-ligne)

C'est une solution rapide, simple et sécurisée de donner !



**MICHEL**  
Ecole - Collège - Lycée

ÉTABLISSEMENT SAINT-MICHEL : 27 faubourg des Balmettes • BP 257 • 74007 Annecy cedex • 04 50 45 05 20

>> Suivez-nous sur notre site internet : [st-michel.fr](http://st-michel.fr) et rejoignez-nous sur les réseaux sociaux

